

Une CHAM c'est quoi ?

Une pratique musicale soutenue intégrée à l'enseignement général, qui se déroule sur les temps de cours et fait partie des matières évaluées dans la scolarité de l'élève.

Un projet pédagogique pour développer l'écoute, l'attention, la créativité tout en enrichissant les connaissances culturelles et en développant les capacités à vivre ensemble.

Des temps de cours allégés dans certaines matières pour permettre la pratique musicale tout en conservant les programmes et objectifs d'enseignement général à l'identique des autres classes.

Une approche pluridisciplinaire et collective pour aider les élèves à réussir leur parcours scolaire, construire des compétences qui leur serviront dans toutes les disciplines grâce à la musique.

Un enseignement gratuit pour tous les élèves : les instruments sont mis à disposition tout au long des quatre années. L'inscription au conservatoire est entièrement prise en charge par la ville de Quimper.

Pour qui ?

Tout jeune aimant la musique, sans avoir suivi de cours, aimant chanter, se produire en scène, participer à des activités de groupe et découvrir de nouvelles choses.



Comment s'inscrire ?

Cochez la case correspondante ou mentionnez votre choix sur le dossier d'inscription au collège. Le nombre de places étant limité à 25 pour la 6^e et l'équilibre de cette classe nécessitant d'accueillir des jeunes motivés par le projet, un entretien d'orientation est effectué à la suite de la candidature.



LA CHAM en détail

Les instruments qui peuvent être pratiqués (un seul choix effectué après un atelier découverte des instruments au début de l'année de 6^e) : violon, violon alto, flûte traversière, clarinette, trombone, tuba, trompette (liste à titre indicatif, susceptible d'évoluer).

Aux cours habituels suivis par tous les élèves de 6^e s'ajoutent cinq heures hebdomadaires de musique.

Au collège

- Le programme des enseignements généraux est identique à celui des autres collégiens
- 1h supplémentaire d'éducation musicale soit 2h hebdomadaires
- 1h hebdomadaire de chant choral
- 2h hebdomadaires de pratique collective en orchestre

Au conservatoire

- 1h hebdomadaire d'apprentissage d'un instrument en petit groupe

Au cours de l'année

- Des rencontres et des projets avec des artistes
- Des spectacles
- Des concerts, des répétitions



5 rue des Douves | 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 95 46 54
E-mail : accueil.cmad@quimper.bzh
Site web : cmad.quimper.bzh

Collège Max-Jacob

2 rue de Kerjestin - 29000 Quimper
Tél. 02 98 64 11 11
Site web : www.college-max-jacob-quimper.ac-rennes.fr

Le Conservatoire bénéficie du soutien de Ministère de la Culture et du Conseil départemental du Finistère.



INSCRIPTION EN 6^e CHAM

(CLASSE À HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE)

RÉUNION D'INFORMATION
LUNDI 7 MARS 2022
À 18 H AU COLLÈGE MAX-JACOB

Fruit d'un partenariat entre le collège Max-Jacob et le Conservatoire de Quimper, la Classe à horaires aménagés musique (CHAM) permet aux élèves de recevoir un enseignement musical (6 h hebdomadaires), dans le cadre des programmes scolaires, grâce à un aménagement horaire. Le dispositif s'adresse prioritairement aux enfants n'ayant pas de pratique musicale initiale.